

Josette REY-DEBOVE

LE MÉTALANGAGE DANS LE LANGAGE PARLÉ

I. TYPES DE METALANGAGE

Je ne reviendrai pas sur une définition du métalangage naturel, pensant avoir donné les éclaircissements dont j'étais capable dans mon ouvrage sur ce sujet (*Le Métalangage*, Le Robert, 1978).

Je rappellerai seulement que la séquence métalinguistique est déterminée par deux types d'unités, 1) des unités lexicales quelconques à sémantisme langagier, ou mots métalinguistiques (ex. *nom*, *dire*, *illisible*), 2) des unités non codées interlinguistiques qui sont toutes, en français, des noms masculins à sémantisme langagier qui signifient une séquence dont l'expression est déterminée, qui n'ont ni synonyme ni traduction, et qui ont un comportement syntaxique et sémiotique spécifique (ex. *Chevaux* [est un pluriel], *-ing* [est un suffixe anglais] – et tout discours rapporté en style direct). Les premières unités servent notamment à décrire les secondes.

L'ensemble des phrases métalinguistiques est très divers et nécessite qu'on en fasse une typologie globale pour l'oral et l'écrit, avant d'étudier les caractères du métalangage oral. Cette typologie s'articule sur les oppositions fondamentales du langage primaire dont on parle : langue/discours, sujet de l'énoncé/sujet de l'énonciation, mode général/mode spécifique.

Dans le mode spécifique, le discours a pour seul thème le langage. Cette spécialisation fait qu'il est plus encyclopédique-didactique que familier. C'est le discours sur le langage et les langues (philosophie du langage, linguistique générale) ou sur une langue particulière, métalangage A sur langue B, ou réflexif, métalangage A sur langue A (dictionnaires, grammaires, chroniques de langage etc.). Ce mode traite de la langue, de l'énoncé et de l'énonciation; il est aussi bien écrit que parlé (manuels, corrections écrites, leçons orales). Lorsqu'il s'agit de l'apprentissage d'une langue étrangère, les énoncés cités, par écrit ou par oral, ont la même valeur que les exemples de dictionnaire : ils sont produits dans le langage primaire de façon non fonctionnelle quant au contenu, avec une valeur monstatoire (citation) qui est probatoire des assertions métalinguistiques; ils participent donc du métalangage, même s'ils n'entrent pas dans le modèle du discours rapporté en style direct. La preuve qu'on peut en donner, et qui est valable pour toutes les séquences autonymes, est l'impossibilité d'une traduction.

On entend par mode général celui qui caractérise tous les discours métalinguistiques qui ne sont pas centrés sur le thème du langage comme domaine de connaissance.

Ce mode peut être encyclopédique-didactique (notamment toutes les études du support verbal des sciences humaines et même des sciences logico-mathématiques, l'histoire des mots mis en relation avec celles des choses, la preuve par l'étymologie, etc.). Dans son aspect encyclopédique-didactique, le mode général, toujours réflexif (métalangage A sur A) porte sur la langue et sur l'énoncé.

Le mode général est dit familier quand les commentaires métalinguistiques surgissent dans des échanges ordinaires tout à fait quelconques :

- *Il est marié !*
- *C'est pas vrai ?*
- *Si, si, c'est ce qu'on dit !*

Il y a trois séquences métalinguistiques dans ce dialogue : *C'est pas vrai, c'est ce qu'on dit* et *il est marié*, qui a double sta-

tut : mondain avant la dernière réponse, et métalinguistique après; car dans *c'est ce qu'on dit* le *c'* renvoie à *il est marié*, et le *ce* rapporte *on dit* à *c'*, de telle sorte que *ce qu'on dit* équivaut à *On dit* : "*Il est marié*". Le *C'est pas vrai* peut avoir deux sens à l'oral, selon l'intonation méfiante : *Tu blagues, tu mens !* (métalinguistique), ou étonnée : *Pas possible !* (non métalinguistique), encore que la frontière entre les deux soit très fragile, car *pas possible* = *invraisemblable !* = *vraiment !*. On voit que le discours familier pose des problèmes autrement subtils en matière de métalangage, que le discours encyclopédique-didactique du type "*Jamais*" est un adverbe.

Du mode général familier relèvent essentiellement les remarques sur l'énoncé et l'énonciation, encore que des commentaires sur le code ne soient pas rares, même chez les personnes incultes. Le code singulier est très représenté par les commentaires sur les idiolectes (*Il emploie tout le temps ce mot-là*) et les sous-codes sociaux (*On ne dit pas ça chez nous*). On sait à quel point ce type de discours est bien représenté dans la littérature, des commentaires de Hugo sur le vocabulaire de Gavroche aux remarques de l'auteur-narrateur Proust sur le langage de Françoise ou les anglicismes d'Odette Swann.

Le discours de l'autre est très présent dans les textes ou les échanges familiers, faisant reculer, par la référence au sujet de l'énonciation qui est hors énoncé, la notion de transparence du discours. Toute allusion au discours de l'autre dans son propre discours est une enclave métalinguistique; lorsque je parle, il est inutile d'énoncer *je dis ... (ceci et cela)*, mais lorsque l'autre parle par ma voix, je dois le signaler soit par *il dit*, soit par des guillemets. A ce propos, la prise en compte de *je dis* dans les structures profondes de toute phrase me semble apporter une confusion extrême.

Le discours de l'autre peut entrer dans quatre formes linguistiques.

- 1) Le discours direct, qui est fidèle (iconicité de l'autonyme), mais parfois incompréhensible (langue étrangère). Ce discours possède deux sujets de l'énonciation et deux deixis dans deux phrases imbri-

quées, une phrase insérante et une phrase insérée. Les paroles rapportées en discours direct sont rapportées pour leur signe (signifiant et signifié) :

Elle ajouta : "Je voudrais vous accompagner demain".

Avec une incise, c'est-à-dire une insérante non initiale :

*"Je voudrais vous accompagner demain", ajouta-t-elle.
"Je voudrais, ajouta-t-elle, vous accompagner demain".*

- 2) Le discours indirect, adaptation du premier au plus près du signe, toujours compréhensible (langue étrangère traduite) et pas exactement fidèle. Ce discours possède un seul sujet de l'énonciation et une seule deixis qui digère la manifestation de l'autre. Les paroles rapportées en discours indirect le sont pour leur signifié.

"Elle ajouta qu'elle voulait m'accompagner le lendemain.

- 3) Le discours indirect libre

Elle voulait m'accompagner le lendemain, ajoutait-elle.

Ce discours est un télescopage des deux premiers (discours indirect sans *que*, suivi d'une incise).

- 4) Le discours narrativisé

ou *Enfin, elle me demanda de m'accompagner le lendemain.
Finalement, elle me proposa de venir avec moi etc.*

Dans ce discours il n'y a jamais de paroles vraiment rapportées, ni directement ni indirectement, mais seulement la restitution d'un contenu global, généralement appauvri.

Le discours rapporté est très fréquent à l'écrit comme à l'oral. Les romans dialogués emploient largement l'incise. Le texte de théâtre remplace l'incise par le nom de l'énonciateur, qui disparaît quand l'énonciateur apparaît et dit le texte.

II. LANGAGE ECRIT, LANGAGE PARLE

J'ai étudié le métalangage à partir d'un corpus écrit, et je ne suis pas pour autant convaincue d'avoir ainsi écarté le langage parlé.

A la réflexion, la détermination de ces deux types de langage est très difficile lorsqu'on cherche leur spécificité dans les modes de réalisation qu'ils ont en commun (syntaxe, sémantique) et non dans leurs caractères irréductibles (graphèmes, ponctuation vs phonèmes, prosodie etc.). De plus, la substance de l'expression, son ou lettre, n'est même pas le signal de leur statut réel. La parole peut avoir été préalablement écrite (pièce de théâtre, discours de réception au Collège de France) et l'écrit peut être une transcription du parlé (roman dialogué, interview dans un journal etc.). Il faut donc rechercher d'autres critères.

Ainsi, l'on observe que les corpus du langage parlé sont souvent choisis d'après le niveau de langue extrêmement familier, même populaire et déviant par rapport à la norme sociale; bref, on cherche dans le langage parlé ce qui ne s'écrirait pas. Les quatre corpus qui étaient disponibles pour mon étude du métalangage oral étaient de cette nature : 1) Les citations de l'oral, dans la *Grammaire* de Damourrette et Pichon (1911-1933); 2) Le *Français parlé* de Denise François (adultes populaires de la banlieue parisienne); 3) *L'empreinte des Médias dans le langage des adolescents* de Luiz Renato Busato (écoliers et loubards de la banlieue lyonnaise); 4) Le corpus de Claire Blanche-Benveniste sur les *Effets de Bribes*, qui est aussi largement populaire. Ce choix d'une situation limite et différentielle, qui offre une efficacité maximum, n'est cependant pas très satisfaisant. Si on fait coïncider le langage parlé avec les phrases inacceptables dans la communication orale elle-même, on décrit une sous-performance; et si l'on fait coïncider le langage écrit avec la littérature, on décrit une surperformance. L'essentiel du langage est alors oublié.

Il me semble qu'il faut plutôt rechercher des énonciations spontanées et assumées, de quelque niveau qu'elles soient, pour caractériser aussi bien l'oral que l'écrit. J'entends par *spontané* "produit sans préparation" et par *assumé* "produit par l'auteur en son nom et avec les responsabilités que cela implique" (ceci exclut les dialogues écrits). Ainsi, on retrouve dans la distinction de l'oral et de l'écrit un problème sémiotique fondamental lié au métalangage (citation

d'un discours). Néanmoins cette condition semble pratiquement trop rigoureuse : car si un exposé fait à partir d'un texte écrit n'est guère valable pour l'étude du langage parlé, il est incontestable qu'inversement, le discours rapporté des oeuvres romanesques est souvent très fidèle au langage parlé, jusqu'à l'écriture quasiment phonétique destinée à restituer la prononciation. En fait, la spontanéité et la responsabilité se manifestent mieux à l'oral dans toutes les situations où il y a plusieurs énonciateurs : ou bien le dialogue simple, ou bien celui où les énonciateurs rapportent les paroles d'autres énonciateurs, et l'écrit, lorsqu'il transmet fidèlement cette situation mérite peut-être qu'on le considère comme un complément d'information.

J'ai voulu savoir si, dans les *Exercices de style* de Queneau, il y avait un texte métalinguistique. Il ne pouvait s'appeler ainsi à l'époque, et j'ai relu l'ensemble. Il se trouve que le plus métalinguistique des *Exercices* a pour titre *Vulgaire* et correspond au récit, par l'énonciateur A, du comportement verbal de B, avec une transcription proche d'une transcription phonétique :

Dites-donc, qu'il lui fait,
vous pourriez pas faire attention, qu'il ajoute,
on dirait, qu'il pleurniche,
qu'vous l'faites essprais, qu'i bafouille,
deumarcher tout l'temps su les panards, qu'i dit.
[...] Dis-donc, qu'i lui faisait l'autre,
tu dvrais, qui lui disait,
mettre un ottbouton, qu'il ajoutait,
à ton pardingue, qu'i concluait.

Ce choix de Queneau implique plusieurs jugements intuitifs : d'abord le langage parlé (signalé par les graphies phonétiques) est vulgaire (prononciations populaires, mots argotiques comme *panard*, *pardingue*) et incorrect (négation incomplète : *vous pourriez pas*; syntaxe déviante : *dis-donc, qu'i lui faisait*); ceci corrobore le choix fréquent des linguistes pour ce type de corpus. Ensuite, c'est dans ce type de discours que le métalangage fait massivement irruption. Le métalangage général familier est alors essentiellement un phénomène oral, plutôt qu'écrit; et ceci reste, pour nous, à vérifier.

Je signalerai enfin que le langage parlé, surtout dialogique, est accompagné de signes paralinguistiques dont la manifestation n'est pas toujours redondante. Selon Busato, sur 100 phrases, 32 sont accompagnées de mimiques et gestes; et parmi ces 32 phrases, 13 phrases ne peuvent être comprises sans ces signes annexes.

L'onomatopée interjective, par son statut langagier douteux est solidaire des paralangages qu'elle accompagne généralement.

III. LES MOTS METALINGUISTIQUES DANS LE LANGAGE PARLÉ

Nous ne retiendrons pour l'étude du métalangage parlé que celui qui relève du modèle général et familier, transcrit dans des travaux de linguistes (donc parfaitement respectés), et accessoirement dans des textes littéraires (intention de rendre la langue parlée vraisemblable à l'écrit).

Un premier sondage a porté sur les mots métalinguistiques. Dans les trois corpus évoqués et mêlés, les plus nombreux sont des verbes de parole (relation entre l'homme et le langage).

Dire vient en tête et apparaît 29 fois en discours direct dans une phrase initiale insérante, ou en incise (voyez plus loin).

Dire apparaît 22 fois autrement, soit en discours indirect (avec *que*), soit avec des pronoms ou indéfinis.

— *Un homme il a dit qu'il a vu des soucoupes, une soucoupe volante* (B.B. 2. 3/12)

— *j'espère que Kiki aura dit à mes parents que j'étais là* (B. 154)

— *t'es putain d'lui dire ça !* (B. 128)

— *elles avaient pas besoin de le dire et tout* (B. 128)

Ces verbes sont très souvent dans des locutions familières :

— *Comme on dit, si elle arrive à s'accrocher, hein, à l'examen* (F. I, 26)

— *Les vieilles maisons, faut dire c'qu'il est ... l'hiver y'avait jamais d'feu* (F. III, 21)

et d'autres comme : *C'est pas pour dire, Y'a pas à dire, Comme qui dirait, A qui le dites-vous, J'te dis qu'ça, Ce que j'en dis, J'pourrais*

pas te dire etc. Le corpus n'a pas manifesté d'autres locutions, de meilleure tenue, et courantes à l'écrit, comme : *J'irai jusqu'à dire que*, *Pour tout dire*, *Si j'ose dire*, *A ce qu'on dit*, *A vrai dire*, *C'est beaucoup dire*, *C'est tout dire*, *Cela va sans dire*, *C'est vous qui le dites*, *Ceci dit*, *Soit dit en passant*, *Entre nous soit dit*, *Je ne vous le fais pas dire*, *Il ne croit pas si bien dire*, *Pour ainsi dire*, *Autrement dit*, *Pour mieux dire*.

Certaines sont lexicalisées (*c'est-à-dire*, *soi-disant*) et d'autres plus ou moins démotivées (*eh dis-donc*, *on dirait pas*, *dire que ... !*).

Vouloir dire est employé 2 fois avec un sujet de personne au sens de "avoir l'intention d'exprimer"; le sens de "signifier", pour un signe, n'apparaît pas.

— *mais je veux dire, il faut, c'est compliqué, faut savoir rester serein face au mariage* (B.B. 4/5)

— *ce sont des maisons qui n'ont pas de ... les fenêtres qui n'ont pas de rebord, euh, vous voyez ce que je veux dire, oh ?* (F. III, 20)

On trouve encore 7 attestations de *Se dire* au sens de "penser", toujours avec sujet de personne (où l'on voit que le signe est peu connu), qu'on étudiera plus tard avec le *Je* de l'énonciation.

En second pour la fréquence vient le verbe *faire* présentant le discours direct (17 occurrences pour 29 de *dire*). On le rencontre surtout avec *comme ça*. Le verbe *faire* fonctionne pour tous les systèmes sémiotiques (onomatopée, mimique, gestuelle).

— *y a le gars i fait comme ça "ouais, on devrait changer d'école* (B. 114)

Le troisième mot pour la fréquence est le verbe *parler*, qui est l'intransitif correspondant au transitif *dire*. Encore que les deux soient parfois confondus :

— *ce lycée que tu m'dis sur l'boulevard* (F. I, 17)

— *on parle que, que justement ce lycée-là* (F. I, 18)

Parler de est représenté, mais non *causer* ni *causer de*, contrairement à notre attente. Les autres verbes de parole sont rares : 2 attesta-

tions pour *demander*, une pour *répondre*, *raconter*, *s'exprimer*, *papoter*, *déconner*, *jurser*, *donner sa parole*, *gueuler* ("protester"), *s'engueuler*, *fermer sa gueule*. *Ecrire* et *lire* sont attestés une fois; *marquer* aussi, au sens d'"écrire".

Tous ces verbes métalinguistiques dits "de parole" expriment la relation de l'homme au signe. Le seul verbe relevé qui exprime la relation du signe au monde est *s'appeler* (6 occurrences); le verbe *appeler* (3 occurrences) met en relation l'homme, le signe et le monde :

- Ha, du block-start ?
- { - ouai, comme ça, ça s'appelle un plot
- moi j'appelle ça un bloks (B. 77)

Très souvent le locuteur qui cherche un mot dit *eah*, comment ça s'appelle (nom commun ou nom propre) :

- les machins-là, comment ça s'appelle, les Flamands belges (B.B. 4/17)
- euh, comment ça s'appelle, euh, c'est l'annexe d'Enghien (F. I, 19)
- au-dessus de, comment elle s'appelle cette école, c'est Paul Bert, je crois (F. I, 20)

L'inverse de *ça s'appelle* (pour les linguistes, *ça désigne*), c'est *est le nom de*, attesté une fois.

La conscience d'une maîtrise insuffisante de la langue s'exprime deux fois sous les formes *Je ne sais pas le dire*, et *C'est pas français* (alors que ça l'est !) :

- Les soies ... elles étaient mieux tiss tissées sans doute*
- c'est pas français* (B.B. 4/14)

En dehors des verbes métalinguistiques, les substantifs sont rares : *nom*, *remarque*, *expression* (1 occurrence).

On peut donc dire que le dialogue familier, lorsqu'il est métalinguistique, se préoccupe essentiellement de rapporter des paroles (*dire*, *faire*), et d'évoquer des comportements où la parole est nécessaire (*répondre*, *s'engueuler* etc.). C'est la relation des locuteurs à des discours particuliers qui domine. Le code de la langue n'est abordé que par la dénomination (*s'appeler*, *appeler*).

IV. LE DISCOURS RAPPORTÉ DIRECT

Le discours rapporté direct est très fréquent : il est raisonnable de penser que le caractère iconique du discours direct rend son emploi plus facile dans le langage parlé que celui du discours indirect (avec des transformations parfois difficiles), et *a fortiori* du discours narrativisé, qui suppose une maîtrise parfaite du sémantisme. Un des caractères les plus évidents du discours rapporté dans le langage parlé, c'est le soin pris à distinguer les différentes énonciations, même si l'échange est très court. Cette distinction est réalisée par la mention des énonciateurs, et souvent, par une interjection préliminaire (qui pourrait être inventée afin de remplir une fonction phatique ou prosodique) :

- *è m'dit "ah j'ai acheté des cerises, c'est pas cher", j'dis "combien ?" "ah, è m'di 500 francs l'kilo" mais ah, c'était 500 francs la liv, elle a pas vu* (F. I, 33)
- *y a un de ses potes qui dit "Heu, t'sais c'qu'on va manger à midi ?"* (B. 99)

On observe aussi la reprise de l'insérante pour l'énoncé, même court, d'un même énonciateur, afin de soulager la mémoire de l'allocutaire :

- *parce que, elle dit "Si c'est imminent" eh bien, elle dit, "nous ne la faisons pas"* (F. III, 27)

On a recherché dans le corpus actuel les modèles représentatifs du discours rapporté direct. Ce sont :

1) L'insérante suivie d'une insérée, modèle le plus simple et le plus fréquent, représenté quarante fois (75 %). Le sujet de l'insérante est unique ou repris en apposition, comme souvent dans la langue parlée :

- *il m'a dit : "bon, ben j'vais avec toi"* (B. 133)
- *le patron il fait "Mais qu'est-ce que tu as ?"* (B. 108)

2) Le nom du sujet de l'énonciation suivi d'une insérée, modèle "théâtral", représenté 3 fois :

- *la maman* : "Oh-o, il plonge vite !" (B. 73)
- *oh y a mon prof l'autre fois* : "Quelle heure as-tu ?" (B. 123)

3) L'insérée présentée abruptement dans le contexte, modèle vraiment parlé, sans mention du sujet de l'énonciation, représenté 7 fois :

- *dès que je suis quelque part* : "Tiens, bonjour Pascal, bonjour Pascal !" (B. 149)
- *tandis que dans c'temps là dis donc, les voitures, soixante à l'heure* : "oh mais c'est un fou, mais i va s'tuer !" (F. III, 3)

4) L'insérée suivie d'une insérante, modèle moins naturel et plus difficile à comprendre, est peu représentée. L'insérante est une incise, et, on l'a vu, est produite soit en fin de phrase, soit au milieu de la phrase, coupée de façon acceptable pour la syntaxe et le sens. [REM. Toutes les incises ne sont pas métalinguistiques : *Elle a, semble-t-il, bien du mal à réussir*]. Dans notre corpus, seule l'incise en fin de phrase est représentée (3 fois). L'interruption d'une phrase rapportée semble évitée (contrairement au modèle de Queneau). Cette incise, par ailleurs, ne présente jamais l'inversion requise; elle reprend la forme de l'insérante de début de phrase :

- "oui Monsieur !" *moi je disais pas derrière* ! (B. 114)
- "donne-nous de l'argent", *il a dit* (B.B. 4/4)
- "non, non, c'était pas 500 francs, j'ai vu 215 francs, ah", *j'dis* (F. I, 34)

On n'a pas trouvé la trace, dans ce corpus moderne, de l'incise précédée de *que*, si bien mise en valeur par Queneau. C'est dans l'*Essai de Grammaire* de Damourette et Pichon que cette syntaxe est consignée. Encore n'y trouve-t-on aucune attestation parlée; les grammairiens citent Colette et évoquent déjà un procédé littéraire de description :

- "Emmène-moi, *que je faisais à Pierre*, "Emmène-moi, je sens *que je vais mourir* !" On sait quel usage fréquent, quel abus la plèbe fait de ces incises qu'elle complète souvent au moyen du convalent affonctiveux *comme ça*, et

qu'elle répète avec une fréquence à la fois inutile et burlesque qui fournit aux narrateurs et aux écrivains un des traits les plus faciles de la caricature du langage du bas-peuple.

(Damourette et Pichon, *Essai de Grammaire de la langue française*, § 1031, p. 463, t. III)

Nous avons interrogé les souvenirs des bourgeois à l'écoute du parler populaire, pour supplément d'enquête, mais les avis étaient très partagés. Pour certains, cet emploi était vieux, pour d'autres c'était une question de milieux auxquels le bourgeois n'a pas accès. En tout cas, cet usage semble en régression si l'on en croit le corpus, tout limité qu'il soit.

V. LE SUJET DE L'ENONCIATION

Une question, qui s'était discrètement posée à nous dans l'étude du métalangage écrit (ouvrage cité, p. 215), revient en force dans l'observation du langage parlé : c'est celle du sujet de l'énonciation présent dans l'énoncé, autrement dit la manifestation d'une première personne qui annonce sa propre activité langagière. Cette situation perturbante a depuis longtemps été repérée dans le paradoxe du menteur : "*Je mens*" (vs *Il ment*). Lorsqu'un locuteur a quelque chose à dire sur le monde (vs langage), il aborde directement son sujet sans prévenir qu'il parle :

[Je dis] *Elle viendra sûrement*

c'est seulement lorsque le *je* rapporte les paroles du même *je*, mais dans une autre deixis (passé, futur), que les verbes de parole apparaissent, l'énonciation étant caractérisée par le présent (ego, hic et nunc) :

[Je dis] *Je disais* : "*Elle viendra sûrement*"

qui n'est pas différent de

[Je dis] *Il disait* : "*Elle viendra sûrement*"

La situation est intéressante lorsque les deux deixis du *Je* sont confondues :

[Je dis] { *Moi je vous l'dis, elle viendra sûrement*
J'vous l'dis qu'elle viendra sûrement !

Le dire implicite et explicite sont redondants, et cette emphase divergente focalisée (sur *Moi*, sur *dire* etc.) augmente le pouvoir présumé de l'énonciateur (ce qui est dit est "plus vrai" que ce qui n'est pas dit, ce que je dis est plus vrai que ce que disent les autres !). Cette gestion du pouvoir de la parole me semble typique du langage parlé. La plupart de ces emplois emphatiques entrent dans des expressions qui excèdent le sens littéral : *j'aime mieux te dire que ...*, *moi je peux vous dire que ...*, *c'est moi qui vous le dis, je le dis comme je le pense* etc. :

- *Vous savez, j'vous l'dit comme ça m'a été dit* (F. III, 1)
- *Quand i commençaient à courir après nous, j'aime mieux te l'dire, hein, on avait des jambes* (F. I, 1)
- *J'vais vous dire une chose, quand on est revenu j'avais un rigolo avec nous dans l'autobus* (F. III, 11)

mais d'autres sont seulement une valorisation de l'énoncé par la manifestation de son statut langagier, d'ordinaire transparent :

- *moi, j'te dirai que l'calcul ça s'est jamais développé, figure-toi* (F. I, 33)
- *moi j'peux vous dire qu'en calcul, le, les divisions ça m'est venu en 48 heures* (F. I, 32)

Se dire, déjà évoqué avec le sens de "penser" est considéré comme métalinguistique, que le locuteur parle tout haut ou non (langage mental). Il s'emploie dans les discours direct et indirect; avec la première personne, il a généralement deux deixis (moi maintenant, et moi avant), et trois actants de la première personne dont deux confondus :

[Je dis] Je me suis dit ...
 1 2 3

- *j'me suis dit, Kein, les, deux la conduisaient i sont sûrement un peu plus haut* (F. III, 8)
- *alors j'dis, j'me suis dit qu'est-ce qui fait çui-là l'pov'malheureux, dis, i va s'noyer* (F. III, 10)

Nous n'avons pas dans notre corpus d'exemple d'une seule deixis, mais le cas est possible avec le discours indirect :

- *j'me dis qu'il faut m'lever, mais j'y arrive pas*

Un des cas les plus nets de recouvrement des deixis est celui du verbe *parler* dans un emploi populaire très particulier : *je vous parle de ça* + précision temporelle ou spatiale sur ce dont on parle, au sens de "les choses dont je vous parle se passaient en ..." :

— *je vous parle de ça, j'vous l'dis, en 1911* (F. III, 37)

— *Je suis venu chez le docteur K, j'parle de ça en 1910-11* (F. III, 37)

VI. LES CORRECTIONS ORALES

En faisant une étude sur les corrections de manuscrits — quelques textes de Proust ("Pour une lecture de la rature", *Semiotica* 36-1/2 1981, p. 1-32) — j'ai esquissé un parallèle entre les corrections écrites et les corrections orales, ou plutôt une opposition, due au fait que la production et l'écoute sont simultanées à l'oral, alors que la lecture succède à la production de l'écrit. La production d'un énoncé, à l'oral comme à l'écrit, passe par les incertitudes et les ratés de l'énonciation, mais les corrections, elles, sont de nature différente.

Dans le texte, il est possible d'annuler, d'ajouter, de déplacer, de remplacer, car la phrase sera lue après l'achèvement de ce processus. Il y a place, entre l'encodage et le décodage, pour tous les changements souhaités. Dans la parole, l'écoute est simultanée, l'énoncé est aussitôt entendu et compris, et a déjà produit ses effets lorsqu'on souhaite l'annuler ou le modifier. Il faut donc que la parole se corrige au fur et à mesure par des remarques métalinguistiques et que ces remarques soient intégrées dans la syntaxe globale du discours. Pour supprimer, il faut non un trait de plume mais un discours de la suppression.

Il est membre du Parlement, non j'ai voulu dire, du Sénat.

Ces remarques concernent à l'évidence le langage parlé soutenu. Le bon conférencier, le bon orateur, le bon débateur ne peuvent que procéder ainsi pour nettoyer leur discours des éléments indésirables et

rester clairs, tout en respectant la syntaxe de la phrase. Je n'ai pas de corpus de ce type de discours, mais quand tous les travaux exposés à Aix seront consignés, nous aurons tout ce qu'il faut. Un des aspects les plus affectivisés de la correction orale, c'est la publicité de la faute, du lapsus, de l'erreur. Aussi bien le langage parlé a-t-il des solutions pour lui venir en aide : l'humour si l'erreur est énorme, la simulation d'une reprise plus fine, un peu différente dans le cas d'inadéquation de la parole à la pensée (suite de quasi-synonymes). Néanmoins, un grand nombre d'éléments étrangers restent, qui ne nuisent pas au sens, et qui sont généralement les traces d'une expression inachevée. Elle est inachevée par ce qu'on s'est rendu compte qu'elle ne s'articulait pas avec ce qui allait suivre (plan de la morphosyntaxe) ou parce que la séquence prévue était prématurée et qu'il fallait la faire précéder d'autre chose (plan de la narrativité). *A fortiori* ces éléments sont-ils gardés s'ils appartiennent à la seconde articulation; ils s'apparentent au bégaiement qui n'est pas gênant pour le sens.

Dans notre corpus de langage parlé familier, seule la juxtaposition de la correction à l'erreur est représentée. Pas de discours métalinguistiques, mais des accumulations dont le dernier terme seul doit être entendu. Cette situation est largement représentée dans les textes que Claire Blanche caractérise comme des "bribes". Les bribes sont difficiles à classer dans la mesure où l'on ne peut parler de correction que lorsqu'une forme déviante ou inadaptée à la suite, du point de vue morphosyntaxique, est suivie de la forme normale. Autrement, on hésite entre le bégaiement, la répétition par hésitation, la redondance prosodique ou sémantique, la quasi-synonymie (spécialisation, extension, négation d'opposé, ajout d'information, implication logique etc.) :

- où qu'e'est qu'on, même ici, où c'est qu'on habite
ici, nous, c'était un champ d'asperges (F. I, 1)
- j'venais donner à mang-, j'venais porter à manger à
un maçon (F. III, 37)
- jusqu'à, aux quat'routes (F. IV, 5)

- *si tu veux mais sans mon, sans mon concours* (B. 134)
- *y a sa fille qui s'radine avec un s', un super pantalon !* (B. 108)
- *y a le prof, il est rem-, un ancien prof qui avait eu une opération aux yeux, il est rentré à l'école* (B. 120)
- *c'est une société qui l'a acheté [le terrain] et il va con-, il va être construit deux immeubles* (F. III, 32)
- *ah mais là, rue d'la chaussée, vousz ... y a longtemps qu'vous êtes allé, rue d'la chaussée ?* (F. III, 29)

VI. CONCLUSION

Je ne suis pas en mesure de vous offrir des conclusions sur le métalangage parlé, mais j'espère qu'on peut tenir compte des précédentes remarques. D'abord, il est patent que le métalangage se manifeste dans les discours écrits et parlés, scientifiques, didactiques ou familiers, et même très négligés (compétence linguistique insuffisante). Là où il y a langage, il y a forcément métalangage, ce que beaucoup de linguistes affectent d'ignorer. Ces deux niveaux sémiotiques du langage sont entièrement solidaires et doivent être décrits ensemble.

Ensuite, les réalisations du langage parlé familier (dialogue) témoignent de différences sensibles entre l'écrit (qui est décrit dans les grammaires) et l'oral. L'absence d'inversion dans l'incise, l'incise rejetée en fin de phrase, la prédominance des verbes de parole, la présence du sujet de l'énonciation, la juxtaposition des corrections sont, comme on l'a vu, des solutions métalinguistiques privilégiées par le langage parlé.

Néanmoins, l'amalgame du niveau de langue familier et du langage parlé pose le problème d'avoir à distinguer, dans ce niveau de langue, ce qui est lié à l'incompétence langagière et ce qui est lié au fonctionnement des personnes non cultivées, à la fois dans leur savoir et dans leur savoir-faire. Ceci relève à la fois de la psycholinguistique et de la sociolinguistique.

Josette REY-DEBOVE
Université de Provence